



Monsieur le Maire de Caderousse

Hôtel de Ville
Rue Berbiguier
84860 CADEROUSSE

Caderousse, le 25 juin 2025

Références : CRD/CA/SL

N : ENFANCE JEUNESSE

De la part de Monsieur le Maire

Chers parents,

La fin de l'année scolaire approche, afin de préparer la prochaine rentrée en toute sérénité, vous trouverez ci-jointes la brochure explicative ainsi que la **fiche de renseignements périscolaires**. Nous vous remercions de la déposer en mairie complétée et signée, accompagnée des documents nécessaires **avant le 20.08.2025**.

Le portail famille vise à répondre de manière précise aux exigences de l'organisation du temps périscolaire et à faciliter l'organisation administrative des réservations cantine et périscolaires.

Les plannings de réservation seront disponibles après avoir complété et rapporté la fiche de renseignements périscolaires 2025-2026 et les documents demandés à savoir :

- L'attestation de Quotient familial en cours de validité,
- Le jugement ou l'attestation relative à la garde de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés,
- La copie du carnet de vaccination pour les élèves de CE1.

Pour les nouvelles familles, un lien d'accès sera envoyé dans les mêmes conditions.

Important : Cette année, afin de limiter les documents papier, les familles devront compléter l'attestation d'assurance et le justificatif de domicile de moins de 3 mois directement sur leur compte. Ils seront ensuite validés. Sans ces documents, les plannings ne seront pas ouverts.

Enfin, les familles continueront à bénéficier dès la rentrée prochaine et pour une durée de 2 ans de la tarification sociale pour la cantine scolaire mise en place depuis 2021, basée sur le quotient familial.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Je vous prie d'agréer, Chers parents, mes sincères salutations.

Le Maire
Christophe REYNIER DUVAL